



ECOLE DE MUSIQUE DU CANTON DE REDANGE

1, Allée des Tilleuls
L-8508 Redange/Attert

Tél: 23 62 08 76

Fax: 23 62 07 12

www.redange.lu/ecole-de-musique E-mail: ecomuscared@redange.lu

Madame, Monsieur,

Lors de la rentrée scolaire 2016/2017, votre enfant entrera en **cycle 3.1** (3ème primaire) de l'école fondamentale, l'âge idéal pour commencer à apprendre la musique (si votre enfant n'est pas encore inscrit à l'école de musique) par:

la formation musicale (FM1.1)

(cours commun de 60 minutes FM et 60 minutes ensemble instrumental/choral, par semaine)

et par:

la formation instrumentale (cours individuel de 30 minutes suivant la place disponible)

(flûte traversière, clarinette, saxophone, hautbois, basson, trompette/cornet/bugle, percussion, trombone, tuba, baryton, piano, guitare, violon, violoncelle, accordéon.)

Si votre enfant est intéressé à apprendre la musique, nous vous prions de nous retourner la fiche d'inscription au verso de préférence avant le **15 juillet 2016**.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

Le droit d'inscription pour le cours **de formation musicale** s'élève à **70 €** et pour le cours **de formation instrumentale** à **100 €** par élève pour une année scolaire.

pour l'École de Musique

Ulric Berg
Chargé de la direction

Anny Thill
Secrétaire administrative

Fiche d'inscription au verso

FICHE D'INSCRIPTION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017

Formation musicale/ Instrumentale

Nom et prénom de l'élève _____

No et rue _____

Cp. L- _____ Localité _____

Date de naissance _____ Matricule _____

Tél./GSM _____ E-mail _____

Nom du tuteur _____

Signature du tuteur _____

Formation musicale 1.1 au Centre scolaire de Koetschette

Mardi 13:30 à 15:30

Formation musicale 1.1 à l' Ecole fondamentale de Redange

Jeudi 16:00 à 18:00

Samedi 10:00 à 12:00

A cocher le jour et l'heure qui conviennent.

Formation instrumentale:

Instrument choisi _____

(flûte traversière, clarinette, saxophone, basson, hautbois, trompette/cornet/bugle, percussion, trombone, tuba, baryton, piano, guitare, violon, violoncelle, accordéon.)

Le premier contact avec les enseignants en vu de fixer l'horaire du cours de formation instrumentale aura lieu,

le jeudi, 15 septembre 2016 de 18:00 à 19:00 heures

**à l'Ecole de musique
1, Allée des Tilleuls à Redange/Attert**